

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Pour les organismes artistiques ou culturels professionnels à but non lucratif

Période d'inscriptions au Prix Ville de Québec

Québec, 21 juin 2011 - La Ville de Québec annonce l'ouverture de la période d'inscription au « Prix Ville de Québec ». Ce prix vise à couronner les efforts et à souligner l'excellence du travail d'un organisme artistique ou culturel professionnel sans but lucratif oeuvrant sur le territoire actuel de Québec. Les organismes intéressés à présenter leur candidature pour la **reconnaissance couvrant la période comprise entre le 31 août 2010 et le 1^{er} septembre 2011**, ont jusqu'au lundi 12 septembre prochain à 16 heures pour le faire.

Les dossiers de candidatures doivent mettre en lumière les **éléments exceptionnels et marquants** de la saison **2010-2011**. Un jury analysera chacun des dossiers admissibles selon les critères suivants:

- les éléments distinctifs et marquants de la saison 2010-2011;
- la qualité et l'originalité de l'activité artistique;
- le dynamisme du groupe;
- l'impact de ses activités sur le développement de l'organisme et de la discipline artistique
- l'impact sur le rayonnement culturel de la ville de Québec.

Les dossiers de candidature doivent être déposés en six exemplaires et comporter :

- une lettre de présentation de l'organisme candidat;
- deux lettres d'appui signées;
- une description des éléments marquants de la saison 2010-2011 et leurs retombées;
- une brève description de la mission de l'organisme;
- sa structure de fonctionnement et ses réalisations;
- tout autre document jugé utile à l'évaluation (ex. : dossier de presse, dépliants et autres).

Le « Prix Ville de Québec », remis lors de la présentation des Prix d'excellence des arts et de la culture, est accompagné d'une bourse de 5 000 \$.

Les organismes publics et parapublics mandataires des gouvernements, les établissements de formation de même que les organismes de loisir culturel et communautaires ne sont pas admissibles à ce prix.

Les organisations intéressées à déposer un dossier de candidature peuvent se procurer le **formulaire d'inscription** dans la section *Formulaire*s du **www.ville.quebec.qc.ca**. Ce formulaire et les **six copies** du dossier de candidature doivent être **reçus au Service de la culture au plus tard le lundi 12 septembre 2011 à 16h** à l'adresse suivante :

Prix Ville de Québec
Service de la culture
43, rue de Buade, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 4A2

- 30 -

Source : Mireille Plamondon
Service des communications
Tél. : 418 641-6210

Renseignements : Marie Lapointe
Service de la culture
Tél. : 418 641-6411, poste 2638